

## SPÉCISME, SEXISME ET RACISME. IDÉOLOGIE NATURALISTE ET MÉCANISMES DISCRIMINATOIRES

Jonathan Fernandez

Editions Antipodes | « Nouvelles Questions Féministes »

2015/1 Vol. 34 | pages 51 à 69

ISSN 0248-4951

ISBN 9782889011131

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2015-1-page-51.htm>

Pour citer cet article :

Jonathan Fernandez, « Spécisme, sexisme et racisme. Idéologie naturaliste et mécanismes discriminatoires », *Nouvelles Questions Féministes* 2015/1 (Vol. 34), p. 51-69.

DOI 10.3917/nqf.341.0051

Distribution électronique Cairn.info pour Editions Antipodes.

© Editions Antipodes. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Spécisme, sexisme et racisme. Idéologie naturaliste et mécanismes discriminatoires<sup>1</sup>

Jonathan Fernandez

*«Ce que nous avons sous les yeux, nous ne le voyons pas.»*  
Colette Guillaumin, *Sexe, Race et Pratique du pouvoir*

## Imbrication des rapports de pouvoir

Les différences de traitement sur la base de critères arbitraires hiérarchisent les individus et permettent à certains de profiter de privilèges au détriment d'autres. Cette construction de groupes plus ou moins privilégiés structure notre société, qui pourtant se revendique de la notion d'égalité. Les multiples divisions distribuent les rôles de dominants<sup>2</sup> et dominé-e-s dès la naissance (Gianini-Belotti, 1995) et déterminent l'ensemble des aspects fondamentaux de nos existences.

Depuis longtemps, cependant, des personnes ont contribué à dévoiler la réalité sociale du système de normes et à remettre en question ses apparences objectives et universelles. Souvent à travers des luttes d'émancipation, elles ont mis à mal l'axiome de l'existence d'un ordre naturel, soutien idéologique fondamental aux discriminations et aux privilèges qui les accompagnent. Les féministes matérialistes, entre autres, ont grandement participé à l'émergence de ce savoir qui ouvre de nouvelles perspectives dans l'action pour l'égalité. Colette Guillaumin, Christine Delphy, Monique Wittig, Nicole-Claude Mathieu et Paola Tabet, pour citer les principales,

1. Cet article, qui est une synthèse d'une partie des résultats de mon travail de mémoire de master effectué en Sciences politiques à l'Université de Lausanne en 2009, doit beaucoup à la relecture attentive et aux précieux commentaires de Patricia Roux et d'Hélène Martin. Je les remercie vivement de leur aide et de leurs encouragements dans cette aventure rédactionnelle et scientifique exigeante et passionnante. La version complète de ce travail

est accessible à la BCU de Lausanne [<http://fmp-web.unil.ch/BCU/SSP>].

2. J'ai fait le choix de ne pas féminiser le terme de dominant car, lorsque les femmes se trouvent aussi dans cette position, elles endossent pour cela les attributs masculins de la domination. «[...] la généralité humaine n'est applicable à la femme qu'en passant par le terme «homme», qui est le terme générique.» (Guillaumin, [1972] 2002: 226)

ont analysé et révélé certains des mécanismes de fonctionnement et de renouvellement des systèmes d'oppression qui divisent la société en classes. Mettant en évidence le rôle de l'idéologie naturaliste, elles ont démontré que les groupes de race et de sexe, notamment, sont des constructions sociales produites par des rapports de pouvoir. Elles ont montré l'interdépendance des systèmes de domination et la nécessité de la prendre en compte dans les luttes pour l'égalité.

Il est clair aujourd'hui que les discriminations ne sont pas cloisonnées, mais bien structurées par les mêmes rapports de pouvoir qui traversent l'ensemble des catégories stigmatisées (race, sexe, âge, orientation sexuelle, classe, etc.). Les dominé·e·s, quel que soit leur groupe d'appartenance, subissent des traitements similaires et sont soumis aux effets de mécanismes d'oppression comparables, qui, bien souvent, s'appuient les uns sur les autres pour se renforcer (Guillaumin, 1992 ; Delphy, 2008).

### Où commence l'égalité ?

Mon questionnement est né au contact de cette pensée féministe radicale. Il s'inscrit dans cette approche qui vise à douter des évidences, des idées reçues, et à déterrer les racines de l'inégalité. Un jour, j'ai fait aussi la découverte des travaux des penseurs et des penseuses de la « question animale »<sup>3</sup>. Les interrogations qui ont alors émergé de cette rencontre théorique n'ont pas fini de résonner. Qu'est-ce que l'égalité ? Où commence-t-elle ? Dans un monde qui se revendique de l'égalité et dénonce les frontières qui séparent les races, les sexes, les classes, qu'en est-il de la frontière humaine ? Que penser de ces catégories qui classent d'un côté *l'homo sapiens* et de l'autre, ensemble, la méduse, le colibri et la girafe ? Que dire des justifications qui défendent la suprématie des êtres humains sur les animaux ? Comment considérer le traitement que les premiers réservent aux seconds ? Cette hiérarchie est-elle plus valable, plus juste que celles issues des distinctions de race et de sexe, dénoncées par les égalitaristes ?

Mon travail exploratoire est le reflet de ce parcours réflexif. M'inspirant du féministe matérialiste, j'ai élargi son approche des rapports sociaux à la catégorie des animaux pour tenter de répondre à ces quelques questions. Autrement dit, dans la recherche que je vais présenter, je me suis inspiré des principales avancées des féministes radicales pour aborder les réflexions de personnes qui remettent en cause la domination des êtres humains sur les animaux, une domination qu'elles dénoncent sous le terme de *spécisme*<sup>4</sup>.

3. Voir la bibliographie.

4. Richard Ryder crée en 1970 le mot *speciesism*, qui sera repris et popularisé en 1975 par Peter Singer dans *La libération animale*.

Le spécisme désigne la discrimination faite sur la base du critère d'espèce. C'est un terme inventé sur le modèle de *racisme* et *sexisme*, avec l'objectif de dénoncer l'oppression que subissent les animaux, et donc de rendre visibles les similitudes des discriminations qu'ils vivent avec celles vécues par les femmes et les personnes racisées. Cette approche soutient que l'espèce est une catégorie sociale, par définition construite, comme celle de la race ou du sexe. Elle défend que le spécisme est fondé sur des critères arbitraires et intenable, fruit de rapports de pouvoir qui organisent la société en groupes hiérarchisés, et que la division et la hiérarchie entre les êtres humains et les animaux reposent sur des mécanismes communs à l'élaboration des classes de sexe et de race (notamment).

Mon travail n'est pas neutre puisque, influencé par cette pensée, il tire sa source d'un idéal de justice sociale et d'égalité qui fonde aussi mon engagement militant. En même temps, il s'appuie sur un protocole de recherche solide, vérifiable et critiquable, inscrit dans une démarche scientifique. La méthode que j'ai employée est celle héritée du séminaire de Patricia Roux à l'Université de Lausanne<sup>5</sup>. Cette méthode empirique repose sur l'analyse statistique de questionnaires par lesquels on cherche à connaître les opinions d'un échantillon de population sur des stéréotypes ou des idées discriminatoires qui circulent dans la société. Elle a notamment permis à Patricia Roux, Lavinia Gianettoni et Céline Perrin (2007) de mettre en évidence l'existence et les effets, en termes de discrimination, de l'imbrication des rapports sociaux de sexe et de race et de montrer comment ces systèmes de domination se soutiennent mutuellement.

Sur la base d'une enquête d'opinions exploratoire et dans la continuité de ces travaux, j'ai cherché à établir si la catégorie des animaux, différenciée par le critère biologique d'espèce, correspond à la « mise en altérité de *tout* groupe dominé [qui] est l'un des processus par lesquels les rapports de pouvoir s'entrecroisent et se renforcent les uns les autres » (Roux, Gianettoni et Perrin, 2007 : 106). Autrement dit, j'ai voulu voir s'il existe des liens entre les discriminations sexistes-racistes et le spécisme qui montreraient que ces différents rapports de pouvoir sont en interaction les uns avec les autres. Mon hypothèse, qui sous-tend cette idée et qui a guidé ma recherche, est que le spécisme fonctionne selon les mêmes logiques discriminantes que le sexisme et le racisme, est structuré par des rapports sociaux hiérarchiques et est construit sur les mêmes fondements idéologiques, notamment sur la naturalisation des groupes (êtres humains/animaux, comme hommes/femmes ou nationaux/étranger-e-s).

5. J'ai participé à ce séminaire « Introduction aux Études Genre et aux théories féministes. Genre, citoyenneté et construction de l'Autre » en 2007-2008, encadré par Patricia Roux, Céline Schnegg et Emmanuelle Anex.

## Enquête et population interrogée

L'enquête a été effectuée par questionnaire en juin 2009 auprès de 180 personnes dans les cantons de Vaud et de Genève, principalement sollicitées dans des trains et des classes de gymnase préparant au bac. Sur les 100 femmes et 78 hommes interrogés (deux personnes ont répondu « autre » à la question du sexe), âgés de 15 à 69 ans (moyenne d'âge: 31 ans), la majorité était de nationalité suisse (82,8%)<sup>6</sup>, non pratiquante d'une religion (76,2%)<sup>7</sup>, célibataire (69,8%) et omnivore (89,4%)<sup>8</sup>. Leur niveau de formation était relativement élevé (26% étaient des universitaires, et 33% avaient fait un bac ou une maturité leur permettant de poursuivre leurs études)<sup>9</sup>.

Le questionnaire était divisé en trois parties, la première traitant des rapports hommes-femmes, la deuxième des étranger·e·s<sup>10</sup> en Suisse et la troisième de la place des animaux dans notre société. Les questions (appelées *items* dans la suite du texte) visaient à mesurer l'adhésion des personnes interrogées à différentes opinions. Celles sur les relations hommes-femmes et sur l'immigration sont tirées de l'enquête sur l'instrumentalisation du genre (Roux, Gianettoni et Perrin, 2006, 2007). Les résultats sont présentés sous la forme de statistiques descriptives devant permettre de vérifier la validité de ma démarche théorique.

L'analyse statistique offre la possibilité d'observer les positions des répondant·e·s sur les différents thèmes du questionnaire (hommes-femmes, suisses-étranger·e·s, humains-animaux). En comparant la force de leur adhésion aux discours proposés, on peut par exemple voir si des similitudes apparaissent dans les opinions exprimées, et relever d'éventuelles logiques dans les positionnements, d'abord pour chaque catégorie puis entre les catégories.

6. La plupart des personnes de nationalité étrangère qui ont répondu au questionnaire sont originaires de pays d'Europe de l'Ouest (France, Portugal, Espagne, Italie).

7. Parmi les personnes pratiquantes interrogées, 33,3% étaient catholiques, 33,3% protestantes, 12,8% musulmanes et 20,5% ont été regroupées sous « autre religion ».

8. Les 0,6 % des personnes étaient donc non carnivores : 7,1% étaient végétariennes et 3,5% végétaliennes.

9. Le choix des catégories que j'ai fait ici (et qui est d'ailleurs usuel) pour distinguer les profils sociodémographiques des personnes enquêtées ne va pas de soi. Il est construit sur la logique hié-

archique qui structure les rapports sociaux et réduit les individus à ces catégories sur la base de « critères qui peuvent varier dans le temps et en fonction des contextes. Les choix de ces critères, tels le sexe ou la nationalité, constituent en soi un enjeu politique [...] » (Staerklé *et al.*, 2007 : 65).

10. « Les étranger·e·s » désigne une catégorie institutionnelle couramment utilisée en Suisse, notamment en politique avec la Loi sur les étrangers (LEtr), et qui englobe toutes les populations autres que suisse. Dans mon étude, je ne cherche pas à savoir ce que signifie cette notion pour les répondant·e·s, mais plutôt quelles sont les logiques de la pensée qui y sont associées (Roux, Gianettoni et Perrin, 2007).

## Mesure du sexisme et du racisme

Pour la partie du questionnaire sur le sexisme et le racisme, j'ai retenu des travaux précités de Roux, Gianettoni et Perrin (2007) les items qui expriment le plus fortement des opinions discriminatoires à l'égard de chaque groupe étudié, définis généralement comme une forme « manifeste » ou « dure » de discrimination. Ces items affirment l'existence de différences profondes entre les groupes sociaux, qui justifient des statuts particuliers, hiérarchisés, et une séparation matérielle.

Les items que je vais utiliser pour mesurer le degré de sexisme sont présentés dans le Tableau 1 avec les moyennes d'adhésion et les pourcentages d'accord des personnes interrogées. Dans le questionnaire, ils étaient introduits par cette question : *Dans quelle mesure les rôles des hommes et des femmes dans la société vous paraissent-ils justes ou non ?* Les personnes interrogées étaient invitées à s'exprimer grâce à une échelle de six points allant de 1 « Pas du tout d'accord » à 6 « Tout à fait d'accord »<sup>11</sup>.

Tableau 1 : Items mesurant le sexisme

	Moyenne <sup>12</sup>	Accord en % <sup>13</sup>
Il est juste que ce soit plus le rôle des femmes que des hommes de s'occuper du ménage et des enfants.	2,47	22,8
Il est juste que ce soit plus le rôle des hommes que des femmes d'entretenir financièrement la famille.	2,46	22,2

Ces items marquent une conception différenciée des rôles des individus en fonction de leur sexe, justifiant l'assignation des hommes et des femmes à certaines activités plutôt qu'à d'autres. Ils permettent de mesurer l'adhésion des personnes interrogées à la division sexuelle du travail (Kergoat, 2000), avec d'un côté la « sphère productive », à forte valeur sociale ajoutée, pour les hommes, et de l'autre la « sphère reproductive », non rémunérée et déconsidérée, pour les femmes. Sans entrer dans le détail des résultats, car je m'intéresserai surtout, plus loin, aux liens entre les différentes formes de discrimination (sexisme, racisme et spécisme), le Tableau 1 rend compte du fait que la majorité des répondant-e-s conçoivent les rôles sociaux de sexe comme injustes.

11. Pour chaque item dans tout le questionnaire, il était demandé aux personnes interrogées de se positionner sur une échelle en six points : « Pas du tout d'accord » = 1 ; « Pas d'accord » = 2 ; « Plutôt pas d'accord » = 3 ; « Plutôt d'accord » = 4 ; « D'accord » = 5 ; « Tout à fait d'accord » = 6.

12. Moyenne des réponses sur l'échelle de 1 (= « Pas du tout d'accord ») à 6 (= « Tout à fait d'accord »).

13. Dans cette colonne, les réponses sont présentées en pourcentages d'accord à l'item, obtenus par le cumul des réponses positives : « Plutôt d'accord » (4), « D'accord » (5) et « Tout à fait d'accord » (6).

Le deuxième tableau présente les items retenus pour mesurer le racisme. Dans le questionnaire, il était demandé aux personnes interrogées de *s'exprimer sur chacune de ces opinions qui émergent dans le débat public sur l'immigration.*

**Tableau 2 : Items mesurant le racisme**

	Moyenne	Accord en %
La Suisse accepte moins de réfugiés qu'auparavant, c'est une bonne chose.	3,01	39,1
Les sans-papiers devraient rentrer chez eux et laisser leur place de travail aux personnes qui sont au chômage.	2,62	24,9
Les politiciens devraient se soucier plus du Suisse moyen et moins des étrangers.	2,79	30,7

Ces items sont le reflet d'une pensée qui interdit la prise en compte des intérêts de l'Autre. Ils expriment un rejet effectif et complet des étranger·e·s, perçu·e·s comme une menace. Cette position soutient explicitement une mise en altérité (symbolique) autant qu'une mise à distance (matérielle) du groupe social visé (Guillaumin, [1972] 2002). En l'occurrence, elle est adoptée par environ un tiers des répondant·e·s (avec des variations selon les items).

### **Construction des items de mesure du spécisme**

Contrairement aux deux premières catégories (sexisme et racisme), la construction des items marquant la stigmatisation des animaux est une étape nouvelle. L'aspect particulier de cette troisième catégorie, le spécisme, réside dans le fait que la différence de considération et de traitement à l'égard des animaux, par rapport aux humains, est une norme presque unanimement partagée dans notre société. Nous vivons dans un monde socialement, institutionnellement et culturellement spéciste (Singer, [1975] 1993). On estime d'ailleurs en général que le spécisme<sup>14</sup> n'est pas une discrimination comme le racisme ou le sexisme, parce que les animaux sont, eux, vraiment différents (Ferry, 1992). À l'instar de l'apartheid (Olivier, 1992), qui n'est plus officiellement justifiable, humains et animaux ont droit au traitement qui leur est dû, différent en fonction de leur différence de nature. Ainsi, les animaux subissent de la part des êtres humains

14. Terme qui lui-même n'a pas lieu d'être selon le sens commun, puisqu'il n'y a rien à dénoncer et donc rien à nommer.

une multitude de traitements. Qu'ils soient produits à des fins particulières ou « prélevés » à leur environnement, peu échappent à l'emprise de l'espèce dominante. Ils sont reproduits, engraisés et tués à une échelle jamais atteinte dans l'Histoire<sup>15</sup>, inséminés pour produire du lait<sup>16</sup>, dépecés pour servir de vêtements ou de décorations, utilisés pour tester des armes, des pilules ou des décapants, dressés pour attaquer ou tenir compagnie, domptés pour divertir dans des spectacles, capturés pour être visités dans des parcs, gavés, traqués, pêchés, toilettés, croisés, sélectionnés, collectionnés, montés, pour le plaisir ou le profit (Patterson, 2008). La liste n'est pas exhaustive mais suffisante pour conclure que tout ou presque peut être fait aux animaux du moment qu'ils ne sont pas humains. En effet, les hommes réservent aux bêtes un sort qui serait considéré comme inacceptable et profondément injuste s'il concernait des humains<sup>17</sup>.

Mon enquête d'opinion s'appuie sur cette réflexion pour aborder la question du spécisme. Car si tout peut être fait aux animaux, c'est que la légitimité de ce traitement est elle aussi absolue. Les items que j'ai élaborés pour observer le positionnement des répondant-e-s par rapport à cette dimension expriment des opinions qui soulignent la totale disponibilité des animaux à notre égard. L'idée que nous pouvons disposer des autres êtres qui peuplent la planète comme bon nous semble est une manière d'affirmer le statut unique que nous confère l'idéologie fondée sur l'assentiment de Dieu ou de Mère Nature (Bonnardel, 1994), nous situant, l'un comme l'autre et dans une logique similaire, à la pointe d'une pyramide, celle de la création ou celle de l'évolution, c'est selon<sup>18</sup>. La croyance en un ordre inaliénable, une hiérarchie immuable qui place l'humain au sommet, tout-puissant face aux animaux dont il est le maître absolu et incontestable puisque incontesté (Burgat, 1997), est la référence dans le choix des items retenus pour mesurer le spécisme. Présentés dans le Tableau 3, ces items étaient introduits ainsi dans le questionnaire: *Les animaux ont depuis toujours une place importante dans nos vies. Ils sont au centre de nombreux débats, comme celui qui oppose les personnes qui voudraient plus de protection pour les animaux et celles qui n'en veulent pas plus. Ces débats interrogent en substance la frontière qui sépare les humains des animaux. Comment vous situez-vous face à ces considérations?*

15. Plus de 55 milliards d'animaux par an rien que pour la consommation alimentaire (chiffre tiré du rapport 2006 de la FAO, *Livestock's Long Shadow*, [www.fao.org/newsroom/en/news/2006/1000448/index.html], sans compter les poissons, qui seraient plus de 1000 milliards à être massacrés chaque année [http://fishcount.org.uk/].

16. Pour produire du lait de vache, on insémine une vache. Sa gestation de neuf mois lui permet d'avoir un veau par an et de fournir ainsi du lait quasi en continu. La plupart des veaux sont séparés de leur mère dès la naissance et partent très tôt à l'abattoir. Elizabeth Fisher (dans Adams, 1995)

établir un parallèle entre les femmes et les animaux domestiques à propos du contrôle et de la régulation des naissances.

17. Ce dont personne n'est à l'abri. Voir Léon Poliakov (1991), Charles Patterson (2008) et Christine Delphy (2008).

18. La doctrine biblique est très claire sur ce point lorsqu'elle nous commande: «Soyez la crainte et l'effroi de tous les animaux de la terre et de tous les oiseaux du ciel, comme de tout ce dont la terre fourmille et de tous les poissons de la mer; ils sont livrés entre vos mains» (Genèse, 9, 2).



Tableau 3 : Items mesurant le spécisme

	Moyenne	Accord en %
Les animaux ont été créés pour l'Homme. Ils sont là pour nous servir.	1,71	5,0
Les animaux doivent avant tout servir les intérêts humains.	2,28	12,8
La hiérarchie de l'évolution, avec l'Homme au sommet, doit être respectée.	2,85	37,1
Dieu a créé l'Homme à son image.	2,52	26,3
Il est naturel que l'être humain élève des animaux pour leur viande.	4,30	78,3

Les items traitent du discours idéologique sur l'absolue supériorité des êtres humains, figuré par l'Homme avec un H majuscule, quintessence de son espèce, justifiant la discrimination des animaux. Ils affirment l'idée d'un ordre établi, d'une supériorité innée des dominants consacrée par l'infériorité naturelle des dominé-e-s. Chacun-e occupe la place qui lui revient dans la hiérarchie naturelle. Au passage, nous pouvons constater dans le Tableau 3 de fortes différences d'adhésion entre les items. La réification la plus assumée des animaux et ses expressions les plus affirmées sont les plus rejetées (seules 5% des personnes interrogées estiment que les animaux sont là pour nous servir et 12,8% que les animaux doivent avant tout servir les intérêts humains), alors que la consommation concrète de leur chair est acceptée par une large majorité (78,3%). Pourtant, ces cinq items sont l'expression d'une même idée: il est légitime que l'humain règne et dispose des animaux pour satisfaire ses besoins. Probablement que la manière de verbaliser cette idée joue un rôle dans la formation de ces opinions: je relève en effet qu'en remplaçant dans la construction de la question «ont été créés pour» par «il est naturel», et «servir les intérêts» par «élevés pour leur viande», la perception des personnes interrogées, et donc leur façon de se positionner, change complètement. Ainsi, si le spécisme est la norme, on observe tout de même des nuances dans le soutien à ses différentes expressions, la disponibilité des animaux n'est pas assumée avec la même force selon la manière dont elle est présentée.

### Liens entre spécisme, sexisme et racisme

Pour tenter d'approfondir la réflexion, en allant au-delà du refus ou de l'acceptation des items examinés jusqu'ici, je propose d'observer les similitudes dans les positionnements des personnes interrogées et les liens entre

les discriminations sexistes, racistes et spécistes, au moyen d'une analyse de corrélations<sup>19</sup>. Mais, plutôt que de présenter des corrélations entre tous les items, ce qui serait un peu fastidieux, je fusionnerai ces données en trois indicateurs : un indicateur de sexisme qui agrège les réponses aux deux items du Tableau 1, un indicateur de racisme qui agrège les trois items du Tableau 2 et un indicateur de spécisme avec les cinq items du Tableau 3. Ces regroupements sont validés par une analyse factorielle en composantes principales (ACP), qui a fait ressortir trois dimensions distinctes (spécisme, racisme, sexisme)<sup>20</sup>, ainsi que par des indices de cohérence interne à chaque dimension qui sont satisfaisants<sup>21</sup>. L'ACP confirme les résultats déjà obtenus dans les précédentes recherches sur le sexisme et le racisme (Roux, Gianettoni et Perrin, 2007). Elle accrédite la validité du protocole de recherche et, surtout, rend compte du fait que la dimension spéciste a une réalité dans la structure de la pensée des répondant-e-s. Considérant le caractère exploratoire des items que j'ai élaborés pour construire cet indicateur de spécisme, ce dernier résultat est intéressant. Il nous indique que les items mesurant le spécisme sont liés les uns aux autres dans la représentation des répondant-e-s. Cette dimension fait sens et existe de manière indépendante dans les opinions exprimées, tout comme le sexisme et le racisme sont des dimensions indépendantes. Les prises de position des personnes interrogées sur les items du Tableau 3 vont donc dans le sens de l'hypothèse de départ qui supposait que le spécisme est un système de domination à part entière, semblable au racisme et au sexisme.

Si le spécisme, le sexisme et le racisme constituent trois dimensions distinctes et qui ont chacune leur cohérence interne dans la pensée des répondant-e-s, cela n'empêche pas que les opinions exprimées dans un domaine aient un lien avec les opinions exprimées dans un autre. C'est ce que suggèrent les corrélations du Tableau 4.

**Tableau 4 : Corrélations entre les indicateurs de sexisme, racisme et spécisme**

	Sexisme	Racisme
Racisme	0,41**	
Spécisme	0,41**	0,36**

Note : \*\* =  $p < 0,01$

19. Mes analyses statistiques ont été réalisées à l'aide du logiciel SPSS. Les résultats complets, avec d'autres analyses détaillées, sont accessibles dans la version finale de mon mémoire.

20. Les trois dimensions données par l'ACP expliquent 65,98% de la variance totale des réponses aux dix items concernés. La première dimension

qui se dégage de l'analyse est le spécisme et explique à elle seule 39,3% de la variance.

21. Agrégeant deux items, l'indicateur de sexisme présente un alpha de Cronbach de 0,85. Pour le racisme (trois items), l'alpha est de 0,83, et de 0,74 pour le spécisme (cinq items).

Ce tableau montre en effet un lien positif et significatif entre les attitudes sexistes, racistes et spécistes. À l'instar des résultats observés par Roux, Gianettoni et Perrin (2007), on constate que plus les personnes interrogées expriment des opinions sexistes, plus elles expriment des opinions racistes ( $r = 0,41$ )<sup>22</sup>, ou, si l'on retourne notre raisonnement (c'est le même résultat), plus elles se montrent antisexistes, plus elles se montrent aussi antiracistes. Concernant notre nouvel indicateur (dernière ligne du Tableau 4), on peut voir que les personnes qui adhèrent le plus aux positions spécistes sont aussi celles qui adhèrent le plus aux positions sexistes ( $r = 0,41$ ) et racistes ( $r = 0,36$ ). Tous les indicateurs de discrimination sont corrélés, avec la même intensité. Cela signifie que l'adhésion à un discours stigmatisant particulier est liée à l'adhésion à la discrimination en général, qu'elle concerne des individus humains ou animaux.

L'existence de liens entre les prises de position discriminatoires quelle que soit la catégorie stigmatisée va dans le sens du postulat théorique. Elle soutient l'hypothèse que les animaux ne sont pas inscrits dans une différence objective, mais bien socialement catégorisés. Elle renforce l'idée que la division sur la base du critère d'espèce est, malgré son apparente évidence, tout aussi construite que les divisions fondées sur les critères de race ou de sexe. Il existe un fondement commun à l'élaboration des catégories et à leur perception, qu'elle concerne les groupes humains ou le groupe animal, la vision de ce dernier étant pleinement imbriquée avec celle des premiers. Et si la logique qui sous-tend la stigmatisation des animaux entretient des liens avec la stigmatisation des femmes et des étranger-e-s, cela suggère que le spécisme contribue à structurer le sexisme et le racisme, et inversement.

Sur la base de ces corrélations, et en nous référant aux items qui constituent les indicateurs (Tableaux 1, 2 et 3), je peux défendre que la manière de concevoir le monde à partir d'une division naturelle entre êtres humains et animaux concourt à établir également des divisions au sein même de cette humanité. Les places attribuées par les répondant-e-s aux dominé-e-s sont liées entre elles, semblant imbriquées les unes dans les autres. Le fait de penser que les animaux sont là pour nous servir paraît donc participer à l'assignation des étranger-e-s et des femmes à une place à laquelle illes doivent se tenir.

### **Les différences de nature comme justification de la discrimination**

L'idée communément admise que les animaux ont une essence propre et sont *fondamentalement* différents des êtres humains sert à justifier et à

---

22. Plus la corrélation se rapproche de 1, plus elle est significative. Le  $p < 0,01$  indique le taux de la

probabilité que ces résultats soient dus au hasard (soit moins de 1%).

expliquer la condition qui leur est faite (Olivier, 1992). Nous retrouvons en substance la même logique qui sous-tend les discriminations entre groupes sociaux (Bonnardel, 2000). Dans le cas des animaux, il s'agit de prouver l'abîme irréductible qui sépare les hommes des bêtes (Burgat, 2006) pour légitimer par là même leur exclusion de notre cercle de préoccupation. Ainsi, l'animal est pris dans la Nature, déterminé par son instinct, prisonnier de ses pulsions, là où l'humain est culture, liberté, raison, conscience, langage. La liste est longue et cache mal la difficulté d'atteindre l'objectif fixé. Difficile, car d'abord, d'un point de vue scientifique – l'éthologie et la biologie l'ont montré – il n'y a pas d'aspects fondamentaux qui nous permettent de nous distinguer des autres animaux (Reus *et al.*, 2001). Nous sommes des animaux, situés sur un même continuum. Charles Darwin déjà soutenait que les caractéristiques mobilisées généralement pour définir l'humain ne le distinguent pas fondamentalement. Elles ne constituent pas des différences de nature mais de degré (Darwin, 2001). Ensuite, comme le détaille Guillaumin dans *L'idéologie raciste*, les discriminations ne sont pas un problème scientifique, mais sociologique (2002). Dans le cas de la différence de traitement sur la base du critère d'espèce, les nombreux signes de distinction régulièrement reconsidérés attestent de leur dimension arbitraire et partielle. Pour les animaux également, la validité des critères scientifiques importe peu (Olivier, 1992).

### **Idéologie naturaliste : logique de la mise en altérité**

Christine Delphy, dans *Classer, dominer. Qui sont les «autres»?* (2008), explique comment la hiérarchie des divisions sociales classe chaque individu d'un côté ou de l'autre des différentes lignes de démarcation (homme/femme, Blanc/Noir, etc.). Chaque catégorie n'existe pas sans son «contraire». Les dominé-e-s ne le *sont* que parce qu'elles *ne sont pas* les dominants. Et les dominants ne sont rien sans la domination, et donc rien sans quelqu'un-e pour la subir (Delphy, 2008). De plus, la valeur de dominant des dominants ne se calcule que par la dévalorisation des dominé-e-s (Bonnardel, 2000). À mon sens, les animaux n'échappent pas à cette logique. Au contraire, ils sont sans doute ceux qui l'incarnent le plus (à leur détriment). Que serait l'Humanité sans l'Animalité? Les animaux sont l'autel qui consacre la valeur de l'Humanité (Burgat, 2006). Ils sont les dignes sujets de, totalement soumis à, inscrits dans, sculptés par, façonnés pour *la loi*, celle qui contient toutes les autres, établissant l'ordre du monde: la Nature.

La critique de l'idéologie naturaliste occupe une place centrale dans les analyses des féministes matérialistes. Ces dernières démontrent comment le «discours de la Nature» (Guillaumin, 1992) justifie la discrimination des groupes sociaux stigmatisés, réduits à un fonctionnement mécanique inné, déterminé par leur nature propre, elle-même inscrite dans un programme dictant la conduite de chaque chose, de chaque être. Pour observer la place qu'occupe cette idéologie dans l'imaginaire collectif des répondant-e-s et

tenter de comprendre ainsi un des ressorts des rapports de domination, mon questionnaire incluait six items donnant une explication qui naturalise la position structurelle de chaque groupe discriminé (femmes, étranger-e-s, animaux) que mon enquête a étudié. Présentés dans le Tableau 5, ces items expriment tous des opinions qui expliquent les positions structurellement dominées par l'existence d'une Nature supérieure qui régit les comportements. Ils étaient introduits dans le questionnaire par différentes entrées: pour les femmes, la nature est censée expliquer leur assignation à un rôle subalterne, pour les étranger-e-s leurs difficultés d'intégration dans notre société, pour les animaux leur distinction fondamentale<sup>23</sup>. La naturalisation de chacun de ces trois groupes dominés était mesurée par deux items que je regrouperai ensuite pour disposer de trois indicateurs synthé-

**Tableau 5 :**  
Items naturalistes sur les rapports hommes/femmes,  
suisses/étranger-e-s, êtres humains/animaux

	Moyenne	Accord en%
<i>Indicateur de naturalisation des femmes</i>		
Les femmes sont naturellement plus douées que les hommes pour s'occuper du ménage et des enfants.	2,65	29,0
Les femmes sont plus guidées par leur instinct et leur intuition que les hommes.	3,66	57,2
<i>Indicateur de naturalisation des étranger-e-s</i>		
Les traditions culturelles <sup>24</sup> de certains pays du Sud et de l'Est sont difficilement compatibles avec le mode de vie qu'ont généralement les gens en Europe.	3,65	57,0
Les immigré-e-s ont des difficultés à s'intégrer car leurs valeurs sont trop différentes des valeurs dominantes en Suisse.	4,03	73,6
<i>Indicateur de naturalisation des animaux</i>		
Les animaux, contrairement aux humains, sont pris dans la Nature. Ils sont guidés par leur instinct.	4,28	80,9
La raison, la conscience de soi, la parole sont les principales caractéristiques de l'être humain.	4,01	68,0

tiques de naturalisation, mais, dans un premier temps, examinons l'adhésion des répondant-e-s à chaque item (voir Tableau 5).

Arrêtons-nous d'abord sur les deux items concernant la nature des animaux, puisque ceux-ci, élaborés pour cette recherche, n'avaient encore jamais été testés (contrairement aux autres items du Tableau 5). L'idée de différences fondamentales qui distinguent les animaux, guidés par leur instinct et pris dans la Nature, a recueilli l'adhésion d'une majorité de répondant-e-s (80,9 et 68%). Dans cette optique, les animaux sont perçus comme complètement immergés dans la Nature<sup>25</sup>. Ils ne sont que des coquilles vides qui la matérialisent (Bonnardel, 2000). Sur ces items, les prises de position d'une large part des personnes interrogées sont empreintes d'une perception naturaliste qui affirme l'appartenance des animaux à une dimension déterminante (qui détermine). Ils sont les prisonniers éternels d'une cage sans barreaux, puisque à la fois en dedans et en dehors d'eux : l'instinct transmet la nature de l'être que la Nature a programmé (Bonnardel, 1994; Guyard, 2002). Cette vision des animaux n'est pas anodine. Leur rôle est primordial dans la construction d'un ordre hiérarchisé. Ils sont comme Nous (les plus forts mangent les plus faibles) mais pas comme Nous (sauvages et instinctifs comme les Autres). La référence continue, consciente ou inconsciente, à l'animal<sup>26</sup> tel qu'il est socialement construit dans l'imaginaire collectif alimente le discours et l'idéologie naturaliste qui justifie les logiques de discrimination (Burgat, 2006).

Pour les autres paires d'items, la logique est sensiblement la même. La stigmatisation des immigré-e-s du fait de leur culture et de leurs valeurs trop différentes, sorte de seconde nature, relève d'une idéologie naturaliste similaire à celle qui gouverne le traitement des animaux : la culture submerge les individus, illes sont leur culture autant qu'illes la vivent et la «subissent»<sup>27</sup> (Delphy, 2008). L'explication de la division sexuelle du travail par la nature des femmes, perçues comme plus instinctives, plus intuitives que les hommes, correspond à l'expression d'une pensée qui voit les femmes comme essentiellement différentes. À l'instar des animaux et des étranger-e-s, les femmes aussi «sont considérées [...] comme étant d'une nature particulière» (Guillaumin, 1992 : 61).

23. (Note de la p. 62.) Les items sur la nature des femmes et des étranger-e-s ont déjà été testés dans les études précitées.

24. (Note de la p. 62.) Avec l'évolution de la perception de la notion de race, la culture des étranger-e-s est devenue l'équivalent de leur nature (Volpp, 2006).

25. Le concept de Nature, comme d'autres dans le questionnaire, n'est pas défini. Le N majuscule peut évoquer l'idée d'une force organisatrice ou d'une entité supérieure quasi divine. Encore une fois, ce qui nous importe dans cette recherche, plus que le sens donné aux termes, ce sont les

liens qui les rapprochent dans la pensée des répondant-e-s.

26. C'est souvent à l'animal qu'on fait référence quand on mobilise le discours naturaliste. Il est le plus fidèle représentant de l'idéal de nature.

27. On tente alors de les «libérer» par le feu civilisateur de la guerre. Mission paradoxale – par définition on ne change pas la nature des choses – qui conduit à leur destruction (voir «Une guerre pour les femmes afghanes», que Delphy a republié dans son livre de 2008, ou comment libérer les femmes du joug masculin en les bombardant).

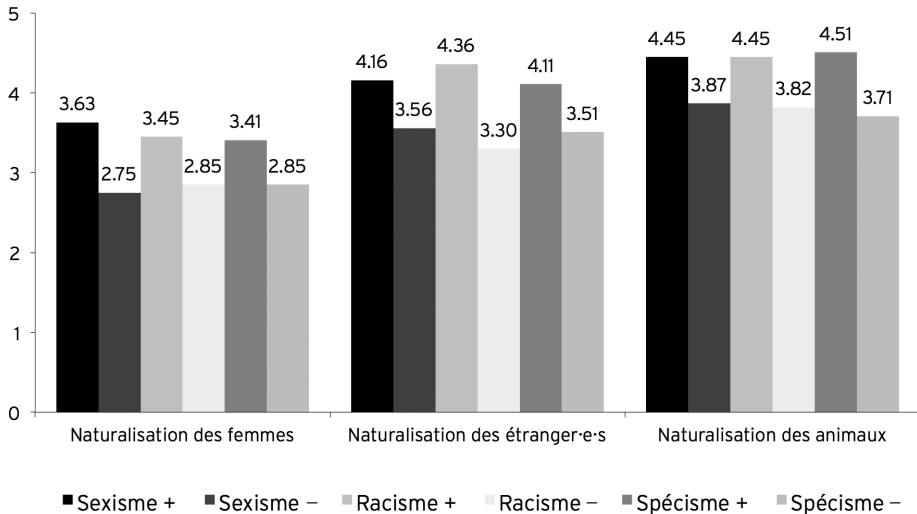
Partant de là, il s'agit maintenant de montrer comment l'idéologie naturaliste, «fatalité biologique» qui soutient «la rigidité des appartenances de groupe», pour reprendre les mots de Guillaumin sur les naturalisations humaines (2002 : 41), se traduit concrètement dans les attitudes discriminatoires que certaines personnes interrogées adoptent à l'égard des femmes, des étranger·e·s ou des animaux. Pour ce faire, reprenons nos trois indicateurs de discrimination sexiste, raciste et spéciste, créés en regroupant les items des Tableaux 1, 2 et 3. La procédure employée consiste à diviser l'ensemble des personnes interrogées en deux groupes à peu près égaux en nombre : le premier groupe est constitué de celles qui ont le plus adhéré aux items sur le sexisme (on l'appellera le groupe «Sexisme +»), par comparaison avec le deuxième groupe, composé des personnes qui ont refusé le plus explicitement ces items («Sexisme -»). De même, nous avons construit deux groupes plus ou moins racistes et deux groupes plus ou moins spécistes, toujours à partir des réponses des participant·e·s. Ensuite, nous avons observé comment chacun de ces six groupes (+ ou - discriminants) se positionnait sur les indicateurs de naturalisation des femmes, des étranger·e·s et des animaux. Les résultats sont présentés dans le Tableau 6.

Tout d'abord, je relève que les processus de naturalisation et de discrimination sont étroitement liés au sein de chacun des systèmes de domination : les femmes sont davantage naturalisées par les personnes plus sexistes ( $m = 3,63$ ) que par celles moins sexistes ( $m = 2,75$ ), les étranger·e·s sont plus naturalisé·e·s par les plus racistes ( $m = 4,36$ ) que par les moins racistes ( $m = 3,30$ ), et les animaux sont davantage naturalisés par les personnes plus spécistes ( $m = 4,51$ ) que par les moins spécistes ( $m = 3,71$ ). Ensuite, une dynamique transversale aux trois systèmes de domination émerge de la lecture du Tableau 6 : les personnes des groupes «Sexisme +», «Racisme +» et «Spécisme +», donc celles qui discriminent le plus, sont aussi celles qui adhèrent de manière significativement plus importante aux justifications naturalistes *concernant les trois groupes dominés*. À chaque fois, les plus sexistes, les plus racistes et les plus spécistes naturalisent davantage les femmes, les étranger·e·s et les animaux que les moins sexistes, les moins racistes et les moins spécistes.

En d'autres termes, ces résultats suggèrent que l'idéologie naturaliste dans son ensemble, quelle que soit la cible qu'elle vise, structure le sexisme, le racisme et le spécisme, et inversement. Toute justification naturaliste contribuerait ainsi à la construction différentialiste des catégories inférieures, de même que toute division hiérarchique entre groupes, y compris entre humains et animaux, contribuerait à définir la place dévolue à chacun·e, censée être naturelle.

Par ailleurs, pour terminer la présentation de résultats qui m'ont paru particulièrement pertinents pour étayer cette réflexion, j'en signale encore un, qui établit une corrélation entre les trois indicateurs naturalistes justifiant les discriminations : plus les répondant·e·s approuvent les justifications naturalistes concernant les animaux, plus illes approuvent celles sur

**Tableau 6 : Naturalisation des femmes, des étranger·e·s et des animaux selon le degré de sexisme, de racisme et de spécisme**



les femmes ( $r = 0,24$ ) et celles sur les étranger·e·s ( $r = 0,27$ ). Le lien est aussi significatif et positif entre la naturalisation des femmes et celle des étranger·e·s ( $r = 0,39$ ). Si l'on revient aux contenus de nos items sur la naturalisation, on peut dire que plus on explique la division sexuelle du travail par la nature des femmes, plus on pense que les immigré·e·s ont des difficultés d'intégration parce que leurs traditions culturelles sont difficilement compatibles avec «les nôtres» et plus on pense que les animaux sont pris dans la Nature et guidés par leur instinct, et vice versa. L'idéologie naturaliste structure donc l'ensemble de la perception de l'Autre. Elle est une ressource vitale dans l'affirmation et le maintien des mécanismes qui traversent les discriminations. La cohésion et la répétition des corrélations dans le positionnement des répondant·e·s – les niveaux d'adhésion diffèrent selon les catégories dominées étudiées, mais le schéma se reproduit de la même manière – nous permettent d'avancer que l'idée d'une essence particulière des femmes, des étranger·e·s et des animaux ne va pas sans l'attribution, pour ces catégories, d'une place inférieure naturellement déterminée.

### Discussion des résultats

Les résultats de l'enquête par questionnaire qui a formé le cœur de mon travail de mémoire renforcent la pertinence de l'approche qui dénonce le spécisme. En soutenant l'hypothèse de départ, ces résultats apportent un nouvel éclairage à l'analyse des mécanismes de discrimination en introduisant



un parallèle entre les formes d'oppressions interhumaines et la condition faite aux animaux. La discrimination fondée sur le critère biologique d'espèce existe en tant que dimension indépendante dans la structure de la pensée des personnes interrogées. De plus, elle entretient des liens significatifs avec les autres formes de discrimination testées dans cette étude. Il m'est permis d'interpréter ces résultats forts comme le signe effectif de la réalité du système « espèce », produit par un « acte social et politique » (Roux, Gianettoni et Perrin, 2007 : 92) similaire à ceux qui constituent les autres divisions et organisent la société. L'espèce est une catégorie construite sur la base de critères tout aussi arbitraires que dans le cas des autres catégories sociales. Et elle contribue à l'existence des divisions sociales qui structurent l'ensemble de la société, autant qu'elle en est issue. Elle fait donc système dans le champ des rapports sociaux de domination.

Le spécisme occupe une place centrale dans la construction des rapports de pouvoir entre dominants et groupes dominés humains. Il sert de référent au processus de mise en altérité dont parle Delphy à propos de la construction de l'Autre (2008) et de menace permanente pour les opprimé·e·s. Il participe pleinement à l'organisation d'une société où persistent des rapports inégalitaires. Les résultats du questionnaire nous offrent un bon aperçu de la manière dont l'idéologie naturaliste façonne les représentations du monde animal, dont l'Humain serait parvenu à s'extraire mais qu'il mobilise en permanence pour légitimer ses pratiques.

Les animaux n'ont pas les moyens de contester la place à laquelle ils ont été assignés, de se révolter contre cette réalité sociale. Ils sont l'expression la plus explicite de l'Ordre, justifiant la hiérarchie et l'oppression. Sans droit sur leur propre vie, propriété permanente de tous, « [...] les animaux, pris en tant qu'ensemble, appartiennent de droit aux humains (à l'humanité dans son ensemble) [...] » (Bonnardel, 1994 : 8). Ils sont l'étalon de la détermination et de l'immuable, de la soumission à la « Nature » et à ses lois<sup>28</sup>. Ils sont un référent idéal aux justifications naturalistes de la domination et de l'oppression, d'autant plus qu'ils ne sont pas un danger pour l'ordre et la hiérarchie<sup>29</sup>.

La Nature interdit toute ascension entre les différentes catégories. La coupure est absolue (Guillaumin, 2002). Il est cependant toujours possible de « chuter » dans la hiérarchie : « L'individu [qui] appartient à des communautés dominantes [...] doit se battre pour rester en leur sein et ne pas finir « déclassé », renvoyé socialement à la féminité ou à l'animalité [...], avec tous les risques que cela entraînerait. » (Bonnardel, 2000 : 304) Ce phénomène de déshumanisation a été étudié depuis longtemps déjà sans qu'il ne soulève de sérieuses interrogations sur la légitimité des traitements

---

28. Et comme la Nature « fait bien les choses », elle a pensé à se laisser dominer par les hommes (Guyard, 2002).

29. Il suffit de les réguler ou de les éradiquer.

réservés aux animaux et des fondements de leurs justifications. Pourtant, «traiter quelqu'un comme un chien» ne signifie-t-il pas que le traitement infligé aux chiens en général est misérable? Cette formule ne porte-elle pas en elle les fondements de l'injustice et de l'oppression? On ne dit pas traiter quelqu'un comme une souche, ou comme un caillou. La référence explicite à un animal n'est-elle pas la démonstration première de la négation de ses intérêts et de sa dignité? Traiter un être humain comme un animal, signe du mépris le plus violent, témoigne du mépris généralisé sur lequel se fonde cette humanité. Ce traitement consiste à ignorer la seule capacité qui compte réellement, celle de pouvoir souffrir du mépris.

Dans *L'idéologie raciste*, Guillaumin, en parlant du racisme<sup>30</sup>, affirme qu'il est «acte de négation envers un objet qui n'a pas le droit de se proclamer sujet, mais qui en a [...] la possibilité théorique»<sup>31</sup> (2002 : 16). En comparant le pouvoir de désigner, selon nos critères subjectifs, qui a droit ou non de se proclamer sujet (Burgat, 1997), nous bâtissons le trône sur lequel nous siégeons<sup>32</sup>. Nous refusons ce droit légitime aux autres animaux en prétextant qu'ils n'arrivent pas à l'exprimer et à le défendre avec le langage<sup>33</sup>. Ainsi, pour l'anthropologue Denis Blondin, «l'universalité sémantique constitue un véritable absolu, dont on a du mal à réaliser à quel point il creuse, entre notre espèce et les autres, un abîme pratiquement aussi vertigineux qu'entre une planète avec ou sans la vie» (1995 : 219). La césure entre humains et non-humains advient sur la base d'un raisonnement qui soutient qu'il est juste de traiter les animaux comme nous le faisons car ils ne se révoltent pas.

Comme pour les autres catégories (sexe et race par exemple), il n'existe pas de lien logique entre les différences biologiques et la réalité de l'oppression, autrement dit entre la justification et l'acte qu'elle est censée défendre. Les critères fondamentaux qui distingueraient tous les êtres humains de tous les animaux ne nous disent rien sur la dimension sociale du traitement que nous leur réservons (Olivier, 1992). Cette logique, similaire à celle que l'on retrouve avec le racisme et le sexisme, consiste à masquer derrière une voile d'objectivité, un paravent d'ordre naturel, une réalité qui n'est que le résultat de rapports de pouvoir. Il n'existe pas d'argument objectif qui justifie le spécisme (Singer, [1975] 1993). Nous exploitons et tuons les animaux car nous en avons le pouvoir.

30. Guillaumin définit le concept de «race» comme englobant «toutes les catégories institutionnelles revêtues de la marque biologique» (2002 : 12).

31. Cette définition de la subjectivité qui affirme que «le racisme se joue dans la réciprocité des consciences au sein du statut humain» (Guillaumin, 2002 : 16) a une incidence politique forte. La possibilité théorique de se proclamer sujet ne va

pas de soi. Elle n'est pas donnée mais construite.

32. C'est ce qu'exprime Delphy à propos du racisme quand elle dit : «L'Autre c'est celui que l'Un désigne comme tel.» (Delphy, 2008 : 19)

33. Il est à relever que bon nombre d'êtres humains n'ont pas ou plus la capacité de se proclamer sujets avec des mots : les enfants en bas âge, les personnes séniles, muettes, ou lourdement handicapées, etc.

Le racisme, au sens où Guillaumin l'emploie (2002), commence quand on traite un individu, humain ou non humain, comme un objet, quand on nie sa souffrance, ses émotions, ses désirs, ses intérêts alors qu'il en possède concrètement. Le racisme commence lorsqu'on refuse à une personne la compassion alors qu'elle est à même de l'apprécier. En d'autres termes, l'égalité ne pourra être atteinte qu'à partir du moment où elle ne sera plus fondée sur l'appartenance à un groupe exclusif, à une caste de privilégiés, mais bien sur la prise en compte réelle des intérêts de tous les individus. Ce constat, quasi tautologique, implique pourtant que la fin de la hiérarchie et de l'oppression ne peut aboutir sans l'élargissement de notre cercle de considération morale aux autres animaux, et donc sans la perte des privilèges que nous tirons aujourd'hui de leur exploitation, car, pour reprendre les mots que Delphy tient à propos de l'égalité interhumaine, «cette nouvelle norme n'est pas seulement un bouleversement culturel : elle annonce la perspective pour la population [dominante] de perdre les bénéfices qu'elle retire de la discrimination» (2008 : 25), soit, de mon point de vue, la perte pour les êtres humains des bénéfices qu'ils tirent du spécisme. ■

## Références

SUR LE FÉMINISME, LES QUESTIONS DE GENRE ET D'IMBRI-  
CATION DES RAPPORTS DE DOMINATION

Delphy, Christine (2008). *Classer, dominer. Qui sont les «autres»?* Paris: La Fabrique.

Gianini Belotti, Elena (1995). *Du côté des petites filles*. Paris: Éditions des Femmes.

Guillaumin, Colette (1992). *Sexe, Race et Pratique du pouvoir: l'idée de Nature*. Paris: Côté-femmes.

Kergoat, Danièle (2000). «Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe». In Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Danièle Senotier (éds), *Dictionnaire critique du féminisme* (pp. 35-44). Paris: PUF.

Roux, Patricia, Lavinia Gianettoni et Céline Perrin (2007). «L'instrumentalisation du genre: une nouvelle forme de racisme et de sexisme». *Nouvelles Questions Féministes*, 26 (2), 92-108.

Roux, Patricia, Lavinia Gianettoni et Céline Perrin (2006). «Féminisme et racisme. Une recherche exploratoire sur les fondements des divergences relatives au port du foulard». *Nouvelles Questions Féministes*, 25 (1), 84-106.

Volpp, Leti (2006). «Quand on rend la culture responsable de la mauvaise conduite». *Nouvelles Questions Féministes*, 25 (3), 14-31.

SUR LE RACISME

Blondin, Denis (1995). *Les deux espèces humaines. Autopsie du racisme ordinaire*. Paris: L'Harmattan.

Guillaumin, Colette ([1972] 2002). *L'idéologie raciste: genèse et langage actuel*. Paris: Gallimard.

Poliakov, Léon (1991). *Histoire de l'antisémitisme*. Paris: Seuil.

SUR LA QUESTION ANIMALE

Adams, Carol J. et Josephine Donovan (dir.) (1995). *Animals and Women: Feminist Theoretical Explorations*. Durham, NC: Duke University Press.

Bonnardel, Yves (1994). «De l'appropriation... à l'idée de Nature». *Les Cahiers antispécistes*, 11 (12), 5-18.

Bonnardel, Yves (2000). «Et si l'humain valait l'homme? Antisexisme et antispécisme: rapport d'un dominant». In Nicky Le Feuvre et Daniel Welzer-Lang (éds), *Nouvelles approches des hommes et du masculin* (pp. 113-136). Toulouse: Presses universitaires du Mirail.

Burgat, Florence (1997). *Animal mon prochain*. Paris: Odile Jacob.

Burgat, Florence (2006). *Liberté et inquiétude de la vie animale*. Paris: Kimé.

Ferry, Luc (1992). *Le nouvel ordre écologique: l'arbre, l'animal et l'homme*. Paris: Grasset.

Lestel, Dominique (2001). *Les origines animales de la culture*. Paris: Flammarion.

Olivier, David (1992). «Qu'est-ce que le spécisme?». *Les Cahiers antispécistes*, 5 (12), 41-52.

Patterson, Charles (2008). *Un éternel Treblinka*. Paris: Calmann-Lévy.

Singer, Peter ([1975] 1993). *La Libération animale*. Paris: Grasset.

SUR LE NATURALISME, LES SCIENCES ET L'ORDRE SOCIAL

Darwin, Charles (2001). *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux*. Paris: Payot/Rivages.

Guyard, Clémentine (2002). *Dame nature est mythée. Seconde mutation*. Lyon: Carobella ex-natura.

Reus, Estiva, David Olivier, James Rachels et Yves Bonnardel (2001). *Espèces et éthique, Darwin: une (r)évolution à venir*. Lyon: Tahin Party.

Staerklé, Christian, Christophe Delay, Lavinia Gianettoni et Patricia Roux (2007). *Qui a droit à quoi? Représentations et légitimation de l'ordre social*. Grenoble: Presses universitaires de Grenoble, coll. «Vies sociales».